

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE FLAYAT

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 mars 2019

Date de convocation : 22 février 2019

Le Conseil Municipal de la commune de FLAYAT s'est réuni le deux mars deux mille dix-neuf à neuf heures sous la présidence de Mme le Maire, MICHON M-Hélène.

Etaient présents : MH. MICHON, Maire – P. MOUNAUD, adjt - R. DERET, adjt –
L. CHAMBRAGNE, Adjt - R. GOUTTEFANGEAS - M. VEYSSET – A. DUTHEIL – JY. HOUARD –
J-L. VERGNE -

Secrétaire de séance : Roger DERET –

Madame le maire ouvre la séance à 9 h.

Ordre du jour :

Approbation du procès verbal du 18 décembre 2018

Proposition de périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin versant de la Creuse

Transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté de Communes Marche et Combrailles en Aquitaine

Renouvellement du groupement d'achat d'énergie 2020 – 2022 par le Syndicat Des Energies de la Creuse

Projet de numérotation et adressage sur la commune

Délibération sur la résolution finale du 101^{ème} congrès des maires

Bassin Scolaire : - prise de compétence « services école » par la Communauté de Communes
- carte scolaire

Point sur le projet photovoltaïque

Point de la commission «travaux voiries»

Point de la commission «travaux bâtiments»

Point de la commission «animation et information»

Point sur les associations « Les Genêts d'Or », «Entente Sud Est »

Point sur le déploiement de la fibre optique

Projet de territoire pour revitaliser pour la Creuse : « Plan Particulier pour la Creuse »

Résidences démontables constituant l'habitat permanent (habitats légers et alternatifs), avis des élus

Motion pour soutenir le centre hospitalier d'Aubusson

Questions diverses

- Repas de la Commune
- Etrave à neige – avarie
- Manœuvre militaire du 28.02 au 13.03.19

Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2018 :

une modification est à apporter: suppression du suppléant Alain Dutheil au sein du syndicat mixte de Millevaches PNR : adopté à l'unanimité.

1 - Proposition de périmètre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin versant de la Creuse

L'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne propose d'établir un SAGE sur l'ensemble du bassin versant de la Creuse en vue d'une démarche concertée visant à renforcer la gestion intégrée de l'eau. Ce périmètre s'étend sur 9550 km², 8132km de cours d'eau et réparti sur 451 communes (8 départements et trois régions). La commune de Flayat est concernée par une zone en limite de la commune de St-Agnant-près-Crocq appelée Puy d'Amont.

Les élus donnent un avis favorable à la proposition de périmètre du SAGE.

2 - Transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté de Communes Marche et Combrailles en Aquitaine

Comme indiqué lors du Conseil Communautaire du 16/01/2019, pour pouvoir reporter le transfert de la compétence Eau du 1er janvier 2020 au 1er janvier 2026, il est obligatoire que « 25% des communes membres représentant 20% de la population totale de la communauté s'opposent par délibération au transfert de cette compétence. L'ensemble des élus donnent un avis défavorable au transfert au 1^{er} janvier 2020 et jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

3 - Renouvellement du Groupement d'achat d'énergie 2020 – 2022 par le Syndicat Des Energies de la Creuse

Suite à l'ouverture à la concurrence (07/2007) du marché de l'énergie et à la suppression des tarifs réglementés (01/ 2016) de vente d'électricité, Mme Le maire rappelle aux élus que la commune a adhéré par une délibération prise le 16 janvier 2015 au groupement de commande pour l'achat d'électricité et de services dont le SDEC est coordonnateur. Le contrat arrive à échéance le 31 décembre 2019. Le SDEC ayant rejoint le groupement d'achat d'énergie régional des syndicats d'énergie de la Nouvelle Aquitaine pour 3 ans (2020-2022). Le SDEC propose de rejoindre ce nouveau groupement régional qui a pour objectif d'obtenir les meilleurs prix du moment.

Pour continuer à bénéficier de cette démarche mutualisée, les élus valident l'adhésion au syndicat d'énergie de la Nouvelle Aquitaine pour les trois prochaines années 2020-2021-2022.

4 - Projet de numérotation et adressage sur la commune

Le projet a débuté avec l'accompagnement du service courrier de La Seiglière à Aubusson en octobre 2017. Ce projet de numérotation et d'adressage de notre commune a été repris par un référent régional de l'adressage du département de la Creuse. Une rencontre a eu lieu en mairie le 21 janvier dernier. Le rapport méthodologique signé le 14 mars 2018 arrête le choix du point O et le système de numérotation classique.

Les élus présents à cette rencontre ont demandé à déposer le travail en deux fois : le bourg et les villages ensuite.

Le conseil confirme le refus de la numérotation métrique et se prononce sur la proposition suivante pour les noms de rue du bourg.

PROPOSITION DE NOMS DE RUE DU BOURG DE FLAYAT	
	Proposition N°3
D30 direction la ramade /Giat	RUE DE LA PERRIERE
D996 direction La courtine	RUE DU PUY DE LA BELLE
D996 direction Crocq	RUE DE QUERADE
D30 direction chez Sauty /St-Merd	RUE DE ST CLAIR
route de Mongrut	RUE DE COURNARDE
rue de l'église	RUE ST MARTIN
D29 A direction (Malleret) L'Ecluse/ la Brivonne	RUE DES ROCHERS
rue derrière la mairie	RUE DES GORCES
quartier de Maureix	CHEMIN DE MAUREIX
chemin derrière Alain Fauriaux	CHEMIN DE LA PROMENADE

5 -Délibération sur la résolution finale du 101^{ème} congrès des maires

L'association des maires et adjoints de la Creuse demande que le conseil se prononce sur la résolution générale du 101^e Congrès des Maires et Président d'intercommunalités. Après délibération, les élus considèrent que la résolution est politisée et ne correspond pas à leurs idées, la résolution est rejetée par la majorité des élus.

6 -Bassin Scolaire :

- prise de compétence « services école » par la Communauté de Communes,
- carte scolaire

La communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine a pris la compétence école par délibération n° 2018-242 du 19 décembre 2018. Cette compétence s'exerce sur le service école, les bâtiments scolaires et le périscolaire au 01/01/2019. Les services garderie, transport et cantine restent à la charge de Bassin scolaire.

Suite à la visite de M. L'inspecteur d'académie le 28 janvier dernier à Flayat, il a annoncé que l'évolution des effectifs dans l'école conduirait probablement au retrait d'un poste à la rentrée scolaire 2019. Il invite les élus des deux communes à envisager un regroupement Pédagogique Intercommunal pour la rentrée de 2020. . Lors de la réunion avec les parents d'élèves, leurs décisions n'étaient pas prises ou en tout cas pas affichées à cette occasion. Il a bien été indiqué aux parents d'élèves que la municipalité souhaitait garder la classe ouverte le plus longtemps possible.

7 -Point sur le projet photovoltaïque

Depuis le début de l'année, les choses se sont accélérées. D'abord il y a eu une visite le 28 décembre 2018 chez M. le Sous Préfet pour l'informer sur le dépôt du PC complémentaire déposé en mairie et le sensibiliser sur le timing donné par O Vergne. Le commissaire enquêteur a été nommé, l'enquête publique aura lieu du 11 mars au 12 avril 2019. Le conseil devra donner son avis sur ce projet **dans les 45 jours** suivant l'ouverture de l'enquête. A la fin de l'enquête, le préfet **à 15 jours** pour prendre l'arrêté de permis de construire.

Le déroulé pourrait ensuite être le suivant : le prestataire devra déposer un dossier pour début juin à la Commission de Régulation de l'Energie et l'examen national des projets aura lieu courant août. Si le projet est retenu, on peut envisager le début des travaux en octobre novembre 2020 pour une livraison au printemps 2021.

8 -Point de la commission «travaux voiries»

Une réunion a eu lieu le 22 janvier. Il faut refaire les lignes blanches des points de « stop » et de « céder le passage » dans le bourg. Ceci pourra être payé sur les amendes de police qui nous sont reversées annuellement. Pour l'élagage des routes, des courriers ont été envoyés à des propriétaires qui n'ont pas mis en œuvre les travaux demandés. Une relance devra être faite aux personnes concernées en leur précisant que les travaux seront faits et leur seront facturés. Il convient de poursuivre l'entretien des routes par le bouchage des trous dans les routes en appliquant de l'enrobé. Ceci est fait par les employés communaux. Des travaux de curage de fossés seront faits sur la partie route et chemins communaux et en lien avec l'association foncière de remembrement (AFR). Ces travaux seront faits la semaine du 11 mars. L'entretien des chemins sera coordonné avec l'AFR.

9 -Point de la commission «travaux bâtiments»

Les volets du bâtiment « Le Moulin » doivent être remplacés. 3 devis ont été examinés pour des volets en aluminium et les sociétés Grégoire et Breuil et Boyer ont fait des offres similaires et celle retenue le sera en fonction des délais d'intervention.

10 - Point de la commission «animation et information»

Le bulletin municipal 2018 a été diffusé en janvier. Un résumé des principales décisions prises par le conseil municipal sera intégré dans le prochain qui sortira en juin. Pour le site internet, les sites de Saint-Agnant-près-Crocq et de Mérinchal ont été examinés. D'autre part, deux autres sites « Mon clocher » et Centre France ont aussi paru intéressants. Il faut donc choisir un prestataire et bien apprécier la nécessité d'intervention au niveau local ensuite. Le coût d'investissement pourrait être réduit en sollicitant le SDIC, ce qui va être fait.

11- Point sur les associations « Les Genêts d'Or », «Entente Sud Est »

Le club intercommunal « les Genêts d'Or » a tenu son assemblée générale le 11 janvier 2019. Au vu de l'effectif restreint et devant l'impossibilité de constituer un conseil d'administration, le président G. Goubely a donné sa démission, l'assemblée a décidé la mise en sommeil du club pour une durée indéterminée.

L'association « Entente Sud Est » a rencontré de graves difficultés financières en 2018. Le conseil municipal de Flayat avait décidé de geler le versement de la subvention 2018 (1000€). Ils souhaitent attendre et connaître le devenir de cette association.

Le 28 juillet 2018, un nouveau bureau est mis en place et une réunion conviant les maires a eu lieu le 1^{er} septembre pour présenter la nouvelle organisation et leurs perspectives pour la saison 2018-2019. Un échange téléphonique J F Rosseel co-présidents, il y a quelques jours m'informe qu'il va être organisé une nouvelle réunion courant mars avec les maires.

13- Point sur le déploiement de la fibre optique

La Communautés de communes marche et Combraille en Aquitaine est déjà engagée dans le SDAN Pilote. Une convention a été signée avec le syndicat DORSAL destinée au financement des opérations de déploiement d'un réseau fibre optique – JALON 1 du schéma directeur d'aménagement numérique. Le jalon a été défini dont Flayat et Saint-Agnant ne font pas partie car la connexion était plutôt favorable par rapport à Mérinchal et Crocq. Nous pourrions avoir une prise fibre fin décembre 2020.

14 - Plan Particulier pour la Creuse, projet de territoire pour revitaliser la Creuse

Le sous Préfet Ramond, désigné directeur de projet, auprès du préfet, a présenté aux élus de la communauté de communes le 13 février dernier, le rapport de travail des forces vives du département (élus, chef d'entreprise, chambres consulaires, associations,) qui s'impliquent dans un ou plusieurs projets. L'état s'engage sur 5 axes :

- accompagner les évidences liées à une image forte et portée du territoire
 - Soutenir les entreprises innovantes ; créer, développer et conforter les activités de niche productrices de valeur ajoutée et d'emplois sur le territoire
 - Accentuer les conditions de bien vivre en creuse
 - De grands enjeux transversaux et des solutions envisagées.
 - Evaluer l'efficacité du plan de manière transparente
- 118 projets de collectivités, d'entreprises,ont été répertoriés, 80 millions euros engagés jusqu'en 2021. Tous les projets validés seront portés et financés par le gouvernement. Des fiches projets peuvent être déposées.

Résidences démontables constituant l'habitat permanent (habitats légers et alternatifs), avis des élus

Les élus ne s'opposent pas à ce principe ; les demandes seront examinées avec les candidats et dans le cadre de la réglementation.

Motion pour soutenir le centre hospitalier d'Aubusson

Les élus adoptent à l'unanimité cette motion.

Questions diverses

- Repas de la Commune, la commission organisatrice informe que tout est prêt pour le dimanche 03 mars .
- Etrave à neige – avarie. Après un courrier adressé aux Ets Faucher, la réponse est attendue.
- Manœuvre militaire du 28.02 au 13.03.19 sur les communes environnantes. Le maire a donné son accord pour la pose d' hélicoptères sur le stade la matinée du 06 mars 2019.
- Maryvonne Veyssset fait remonter la demande du président P. Faure : Y a-t-il une date d'arrêter pour une rencontre avec les présidents d'associations ? Loïc Chambragne répond que cette rencontre sera courant mars.

Levée de séance à 12h55

Le Maire

M-H. MICHON



Le Secrétaire de séance

R. DERET



Les conseillers municipaux

